

L'ART MUSICAL

SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUIN

Chronique ; Causerie ; De l'origine des maîtres de la Symphonie (SUITE) ; La succession de Brahms ; Les fléaux du feu, Superstitions ; L'Influence de l'électricité sur la voix ; Chopin (SUITE) ; Gabriel Pierné ; Règlement sur la musique sacrée, (SUITE) ; Une anecdote de Rubinstein ; Les littérateurs et la musique ; Le jubilé de la Reine ; Une lettre de Boieldieu ; Notes et informations ; Montréal ; Petit cours d'harmonie pratique ; Académie de musique de Québec ; Correspondance d'Europe ; Correspondance d'Amérique ; Instruments.

MUSIQUE — A l'Angélus (Piano) C. Broutin ; Valse, Olbersleben ; Les Pifferari (Piano) Ch. Gounod.

ABONNEMENTS :

VILLE.....	\$1 15
CAMPAGNE....	1 00
EN DEHORS DU	
CANADA ET DES	
ETATS-UNIS ...	1 25
Le numéro.....	15

Adresser les abonnements : Boîte postale No 2181, Montréal on 1676 rue Notre-Dame.

A VENDRE

Deux Materiels d'Imprimerie

COMPRENANT

Presses,

Caractè

Casses,

Etc.

UNE CHANCE EXCEPTIONNELLE.

S'adresser à

A. FILIATREAULT,
157 rue Sanguinet.

Boîte de Poste, 2184.

'LE SUN'

Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siege Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président ||

Hon. A. W OGILVIE, Vice-Président. ||

|| T. B. MACAULAY, Secrétaire.

|| IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.]

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1897 a, jusqu'à maintenant été plus satisfaisante encore que 1896. Elle montrera sans aucun doute une augmentation tout à fait anormale. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans condition et son habile et prudente direction ont fait leur œuvre.

— UNE AUTRE RAISON —

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui a introduit la police sans condition ce qui a pendant de longues années été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurance d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège et après avoir été deux ans en vigueur être résilié aussi longtemps que sa réserve soit assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable à volonté.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

Capitaux assurés au 31 décembre 1891.....	\$38,196.890 92
Actif au 31 décembre 1899.....	6,888,142 66
Revenu pour 1896.....	1,886,258 00

O. LEGIER,

Gérant Département Français pour la ville et le District de Montréal